BANQUE : le Crédit Agricole soutient la transmission d'entreprise en Bourgogne-Franche-Comté

Dans le cadre du dispositif régional Transentreprise, la Fédération des Caisses régionales de CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE FRANCHE COMTE / **T :** 03.81.84.81.84 a signé le 16 avril un partenariat avec la CCI Bourgogne Franche-Comté et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat pour soutenir la transmission d'entreprises en région.